



CONDITIONS D'UTILISATION DE SFDC (S'APPLIQUE AUX REVENDEURS)

Les présentes conditions d'utilisation de SFDC (les « **Conditions d'utilisation** ») régissent l'utilisation des Services par le Client, et elles sont réputées intégrées par renvoi dans le contrat entre le Client et le Revendeur aux termes duquel le Revendeur revend les Services au Client.

1. DÉFINITIONS

« **Application non SFDC** » désigne une application logicielle Web, mobile ou hors ligne ou toute autre fonctionnalité d'une application logicielle qui interagit avec un Service, qui est fournie par le Revendeur, le Client ou un tiers et/ou qui est disponible sur une Marketplace, y compris sous la désignation Salesforce Labs ou une désignation similaire. Les Applications non SFDC, à l'exception de celles obtenues ou fournies par le Revendeur ou le Client, seront identifiées comme telles.

« **Client** » désigne l'entité qui a conclu avec le Revendeur un contrat d'achat de souscriptions aux fins d'utiliser les Services, sous réserve des présentes Conditions d'utilisation. Lorsque le Revendeur utilise les Services à ses propres fins, il est considéré comme un Client.

« **Code malveillant** » désigne les codes, les fichiers, les scripts, les agents ou les programmes destinés à avoir une action dommageable (notamment les virus, les vers informatiques, les bombes logiques et les chevaux de Troie).

« **Contenu** » désigne les informations obtenues par SFDC auprès de sources ouvertes au public, ou auprès de fournisseurs de contenu tiers, et fournies au Client dans le cadre des Services ou conformément à un Formulaire de Commande. Le Contenu est décrit plus en détail dans la Documentation.

« **Documentation** » désigne la documentation « Trust and Compliance » du Service applicable accessible à l'adresse <https://www.salesforce.com/company/legal/trust-and-compliance-documentation/>, ainsi que ses guides et politiques, en leur version mise à jour le cas échéant, qui sont accessibles depuis l'adresse help.salesforce.com ou en se connectant au Service applicable.

« **Données du Client** » désigne les données électroniques ou informations soumises par ou pour le Client aux Services, à l'exclusion du Contenu et des Applications non SFDC.

« **Formulaire de Commande** » désigne le document de commande qui précise les Services devant être fournis aux termes du contrat entre le Client et le Revendeur (auquel les présentes Conditions d'utilisation sont intégrées par renvoi), y compris les addenda, suppléments ou conditions supplémentaires spécifiques à un produit ou devis pour les Services, comme l'exige SFDC.

« **Marketplace** » désigne un répertoire, un catalogue ou une plateforme de mise à disposition d'applications en ligne qui interagit avec les Services, notamment, par exemple, la boutique d'applications en ligne AppExchange accessible depuis l'adresse <http://www.salesforce.com/appexchange>, Mulesoft Anypoint

Exchange accessible à l'adresse <https://www.mulesoft.com/exchange> ou le catalogue d'add-ons Heroku accessible depuis l'adresse <https://addons.heroku.com/>, ainsi que tout site Web leur succédant.

« **Revendeur** » désigne l'entité qui a conclu un contrat directement avec SFDC pour revendre des Services à ses Clients et l'entité qui a conclu un contrat directement avec le Client pour la vente d'une souscription aux Services.

« **Services** » désigne les produits et services qui sont commandés par le Revendeur pour les revendre au Client en vertu d'un Formulaire de Commande entre le Revendeur et SFDC ou via un portail d'achat en ligne et qui sont mis à disposition en ligne par SFDC, y compris les composants hors ligne ou mobiles associés de SFDC, tels que décrits dans la Documentation. Les Services ne comprennent pas le Contenu et les Applications non SFDC. Pour lever tout doute, les Services ne comprennent aucun service de conseil, d'implémentation ou autre service professionnel pouvant être offert ou commercialisé par SFDC au Revendeur ou au Client.

« **Services Bêta** » désigne les services ou fonctionnalités de SFDC qui peuvent être mis à la disposition du Revendeur ou du Client pour être essayés, au choix du Revendeur ou du Client, sans frais supplémentaires, et qui sont clairement désignés comme étant une version bêta, un pilote, une version limitée, une version ou préversion développeur, un service hors production, une évaluation ou par une description similaire.

« **SFDC** » désigne la société Salesforce, telle que définie dans la section « Entité SFDC » ci-dessous en fonction du lieu de domiciliation du Revendeur.

« **Société affiliée** » désigne toute entité qui, directement ou indirectement, contrôle l'entité concernée, est contrôlée par celle-ci ou se trouve sous un contrôle commun avec ladite entité. « **Contrôle** », dans le cadre de cette définition, désigne la détention ou le contrôle, direct ou indirect, de plus de 50 % des droits de vote de l'entité concernée.

« **Utilisateur** » désigne toute personne physique autorisée par le Client à utiliser un Service pour le bénéfice du Client, pour laquelle le Client a acheté une souscription, et à laquelle le Client (ou, le cas échéant, SFDC à la demande du Revendeur) a fourni un identifiant et un mot de passe utilisateur (pour les Services utilisant une authentification). Les Utilisateurs peuvent comprendre par exemple les salariés, les consultants, les sous-traitants et les mandataires du Client, ainsi que les tiers avec lesquels le Client entretient des relations commerciales.

2. UTILISATION DES SERVICES ET DU CONTENU

2.1 Souscriptions. Le Client reconnaît que ses achats ne sont pas subordonnés à la livraison d'une fonctionnalité ou caractéristique future, ni à aucun commentaire verbal ou écrit public formulé par SFDC concernant une fonctionnalité ou caractéristique future.

2.2 Limites d'utilisation. Les Services et le Contenu sont soumis aux limites d'utilisation spécifiées dans les Formulaires de Commande ou la Documentation. SFDC peut partager avec le Revendeur des données d'utilisation concernant les Services par le Client et les Utilisateurs afin d'assurer et d'administrer la fourniture des Services.

2.3 Responsabilités du Client. Le Client a) sera responsable du respect des présentes Conditions d'utilisation, des Formulaires de Commande et de la Documentation par les Utilisateurs, b) sera responsable de l'exactitude, de la qualité et de la légalité des Données du Client, des moyens par lesquels le Client a

acquis les Données du Client, de l'utilisation par le Client des Données du Client avec les Services et de l'interopération de toutes Applications non SFDC avec lesquelles le Client utilise les Services ou le Contenu, c) fournira des efforts commercialement raisonnables pour empêcher toute utilisation des Services et tout accès aux Services non autorisés, et notifiera rapidement SFDC ou le Revendeur en cas d'accès ou d'utilisation non autorisé, d) utilisera les Services toujours en conformité avec les présentes Conditions d'utilisation, la Documentation, la politique de SFDC d'utilisation des Services à destination du public (« Acceptable Use and External Facing Services Policy ») et la politique d'utilisation acceptable de l'intelligence artificielle (« Artificial Intelligence Acceptable Use Policy ») toutes deux accessibles à l'adresse <https://www.salesforce.com/company/legal/agreements>, les Formulaires de commande et les lois et réglementations applicables, et e) se conformera aux conditions de service des Applications non SFDC avec lesquelles le Client utilise des Services ou du Contenu. Toute utilisation des Services en violation de ce qui précède par le Client ou les Utilisateurs qui, selon l'évaluation de SFDC, menace la sécurité, l'intégrité ou la disponibilité des services de SFDC, peut entraîner la suspension immédiate des Services par SFDC ; cependant, SFDC fournira des efforts commercialement raisonnables selon les circonstances pour en aviser le Client et lui laisser la possibilité de remédier à une telle violation ou menace avant de procéder à une telle suspension.

2.4 Restrictions d'utilisation. Le Client s'engage a) à ne pas rendre les Services ou le Contenu disponibles à une autre personne que le Client ou les Utilisateurs et à ne pas utiliser les Services ou le Contenu au bénéfice d'une autre personne que le Client ou ses Sociétés affiliées, sauf mention contraire expresse dans un Formulaire de Commande ou la Documentation, b) à ne pas vendre, revendre, concéder des licences ou des sous-licences, distribuer, rendre disponible, louer ou céder à bail les Services ou le Contenu, ni inclure les Services ou le Contenu dans une offre de service bureau ou d'externalisation, c) à ne pas utiliser les Services ou Applications non SFDC pour stocker ou transmettre du contenu contrefait, diffamatoire ou de toute autre manière illégal ou délictuel ou pour stocker ou transmettre du contenu violant les droits au respect de la vie privée de tiers, d) à ne pas utiliser les Services ou Applications non SFDC pour stocker ou transmettre du Code malveillant, e) à ne pas nuire à l'intégrité ou à la performance des Services ou des données de tiers qu'ils contiennent, f) à ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé aux Services ou au Contenu ou à leurs systèmes ou réseaux associés, g) à ne pas permettre, directement ou indirectement, un accès aux Services ou au Contenu ou une utilisation des Services ou du Contenu de façon à contourner les restrictions d'utilisation contractuelles, ni utiliser les Services afin d'accéder à la propriété intellectuelle de SFDC ou de l'utiliser, sauf dans la mesure autorisée par les présentes Conditions d'utilisation, un Formulaire de Commande ou la Documentation, h) à ne pas modifier, copier ou créer des produits dérivés basés sur un Service ou quelque partie, caractéristique, fonction ou interface utilisateur de celui-ci, i) à ne pas copier du Contenu, sauf dans la mesure autorisée par les présentes Conditions d'utilisation, un Formulaire de Commande ou la Documentation, j) à ne pas créer des cadres (« frames ») ou des « pages miroirs » de toute partie d'un Service ou du Contenu, sauf des encadrements (framing) pour les besoins des sites intranet du Client ou par ailleurs pour les besoins internes du Client ou dans la mesure autorisée par la Documentation, et k) sauf dans la mesure autorisée par la législation applicable, à ne pas désassembler, décompiler les Services ou le Contenu, procéder à une opération d'ingénierie inverse, ni y accéder afin 1) de concevoir un produit ou service concurrent, 2) de concevoir un produit ou service en utilisant des idées, des caractéristiques, des fonctions ou des éléments graphiques analogues à ceux du Service, 3) de copier des idées, des caractéristiques, des fonctions ou des éléments graphiques du Service ou 4) de déterminer ou d'établir si les Services sont visés par un brevet.

2.5 Suppression de Contenu et d'Applications non SFDC. Si le Client est informé que le Contenu ou une Application non SFDC doit être supprimé, modifié et/ou désactivé afin d'éviter une violation de la législation applicable, de droits de tiers, de la politique de SFDC d'utilisation des services à destination du public (« Acceptable Use and External Facing Services Policy ») ou de la politique d'utilisation acceptable de l'intelligence artificielle (« Artificial Intelligence Acceptable Use Policy »), le Client y procédera dans les meilleurs délais. Si le Client ne prend pas les mesures requises conformément à ce qui précède ou si SFDC estime qu'une violation continue est susceptible de se reproduire, SFDC pourra désactiver le Contenu, le Service et/ou l'Application non SFDC concernés jusqu'à ce que la violation potentielle soit résolue. Si SFDC lui en fait la demande, le Client confirmera cette suppression et cessation d'utilisation par écrit et SFDC sera autorisée à fournir une copie de cette confirmation à tout tiers formulant une réclamation à ce sujet ou à toute autorité gouvernementale, le cas échéant. Par ailleurs, si SFDC est tenue par un titulaire de droits tiers de supprimer du Contenu, ou est informée du fait que le Contenu fourni au Client est susceptible de violer une loi applicable ou des droits de tiers, SFDC pourra interrompre l'accès du Client au Contenu par l'intermédiaire des Services.

2.6 Services Bêta. De temps à autre, SFDC peut mettre des Services Bêta à la disposition du Client sans frais supplémentaires. Le Client peut choisir d'essayer ou non ces Services Bêta, à sa seule discrétion. Toute utilisation des Services Bêta est soumise aux Conditions des Services Bêta (Beta Services Terms) accessibles à l'adresse <https://www.salesforce.com/company/legal/agreements/>.

3. PRODUITS ET SERVICES NON SFDC

3.1 Produits et services non SFDC. SFDC ou des tiers peuvent mettre à disposition (notamment, par l'intermédiaire d'une Marketplace ou autrement) des produits ou des services de tiers, notamment, par exemple, des Applications non SFDC ou des services d'intégration et autres services de conseil. Toute acquisition de tels produits ou services par le Client, et tout échange de données entre le Client et tout fournisseur, produit ou service non fourni par SFDC, ne concernent que le Client et le fournisseur tiers en question. SFDC ne garantit pas ni ne fournit de support pour les Applications non SFDC ou d'autres produits ou services non SFDC, qu'ils soient ou non désignés comme « certifiés » ou autrement par SFDC, sauf stipulation contraire expresse dans un Formulaire de Commande. SFDC n'est responsable d'aucune divulgation, modification ou suppression de Données du Client qui résulterait d'un accès par cette Application non SFDC ou son fournisseur.

3.2 Intégration avec des Applications non SFDC. Les Services peuvent contenir des fonctionnalités conçues pour interagir avec des Applications non SFDC. SFDC ne peut garantir que ces fonctionnalités des Services seront toujours disponibles, et pourra cesser de les fournir sans que cela ne donne au Client un quelconque droit à un remboursement, un crédit ou toute autre forme de compensation ou d'indemnisation si, par exemple et sans limitation, le fournisseur d'une Application non SFDC cesse de rendre l'Application non SFDC disponible pour l'interopérabilité avec les fonctionnalités correspondantes des Services d'une manière acceptable pour SFDC.

4. DROITS DE PROPRIÉTÉ ET LICENCES

4.1 Droits réservés. Sous réserve des droits limités expressément concédés dans les présentes, SFDC, ses Sociétés affiliées, ses concédants de licence et ses fournisseurs de Contenu se réservent tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Services et au Contenu, notamment tous les droits de propriété intellectuelle y

afférents. Aucun autre droit n'est accordé au Client aux termes des présentes autres que ceux expressément définis ici.

4.2 Accès au Contenu et utilisation de celui-ci. Le Client a le droit d'accéder au Contenu applicable et de l'utiliser, sous réserve des conditions des Formulaires de Commande applicables, des présentes Conditions d'utilisation et de la Documentation.

4.3 Licence accordée à SFDC par le Client. Le Client concède à SFDC, à ses Sociétés affiliées et aux sous-traitants concernés une licence mondiale, à durée limitée, lui permettant d'héberger, de copier, d'utiliser, de transmettre et d'afficher toute Application non SFDC et code de programme créés par ou pour le Client utilisant les Services ou pour utilisation par le Client avec les Services, ainsi que les Données du Client, chacun dans la mesure nécessaire pour que SFDC fournisse et assure le bon fonctionnement des Services et des systèmes associés conformément aux présentes Conditions d'utilisation et à la Documentation. Si le Client décide d'utiliser une Application non SFDC avec un Service, le Client donne à SFDC l'autorisation de permettre à l'Application non SFDC et à son fournisseur d'accéder aux Données du Client si nécessaire pour l'interopérabilité de cette Application non SFDC avec le Service. Sous réserve des licences limitées concédées dans les présentes, SFDC n'acquiert aucun droit, titre ou intérêt du Client ou de ses concédants en vertu des présentes Conditions d'utilisation sur toute Donnée du Client, Application non SFDC ou tel code de programme.

4.4 Licence d'utilisation des rétroactions. Le Client concède à SFDC et à ses Sociétés affiliées une licence mondiale, perpétuelle, irrévocable et libre de redevances d'utilisation et d'intégration dans ses Services de toute suggestion, demande d'amélioration, recommandation, correction ou de toute autre préconisation fournie par le Client ou par ses Utilisateurs, concernant le fonctionnement des Services de SFDC ou de ses Sociétés affiliées.

4.5 Dispositions sur l'utilisation finale du gouvernement fédéral américain. SFDC fournit les Services, y compris les logiciels et la technologie connexes, aux fins d'utilisation finale par le gouvernement fédéral américain conformément à ce qui suit : les Services se composent d'« articles commerciaux » (commercial items), tels que définis au FAR 2.101. Conformément au FAR 12.211-12.212 et au DFARS 227.7102-4 et 227.7202-4, selon le cas, les droits du gouvernement des États-Unis d'utiliser, de modifier, de reproduire, de publier, d'exécuter, d'afficher ou de divulguer des logiciels informatiques commerciaux, de la documentation sur des logiciels commerciaux et des données techniques fournies dans le cadre des Services seront ceux prévus dans les présentes Conditions d'utilisation, sauf que, pour les utilisateurs finaux du Département de la Défense (Department of Defense) des États-Unis, les données techniques habituellement fournies au public sont fournies conformément au DFARS 252.227-7015. Si un organisme gouvernemental a besoin de droits supplémentaires, il doit négocier un avenant ou supplément écrit mutuellement acceptable aux présentes Conditions d'utilisation prévoyant expressément la concession de ces droits.

5. DURÉE ET FIN

5.1 Résiliation et/ou interruption des Services. L'utilisation des Services par le Client peut être résiliée et/ou interrompue, au gré de SFDC, a) moyennant un préavis de 30 jours adressé par SFDC au Revendeur et/ou au Client en cas de violation substantielle des présentes Conditions d'utilisation, de la Documentation ou des Formulaires de Commande par le Client ou tout Utilisateur, si cette violation n'est pas résolue à l'expiration de cette période ou b) moyennant un préavis de 10 jours adressé par SFDC au Revendeur et/ou au Client si le Revendeur manque à ses obligations de paiement envers SFDC à l'égard des souscriptions

aux Services qu'il revend au Client en lien avec les présentes Conditions d'utilisation. L'utilisation des Services par le Client peut être immédiatement résiliée et/ou interrompue, au gré de SFDC, sur simple avis adressé par SFDC au Revendeur et/ou au Client (à moins que SFDC ne détermine qu'un tel avis ne serait pas autorisé par la loi applicable) si, selon l'évaluation de bonne foi de SFDC, le Revendeur ou le Client est en violation des lois et réglementations anti-corruption ou des lois et réglementations relatives aux sanctions économiques et aux exportations applicables.

5.2 Résiliation du contrat du Revendeur avec SFDC. Après la résiliation ou l'expiration du contrat du Revendeur avec SFDC autorisant le Revendeur à revendre les Services, chaque souscription du Client aux Services en cours au moment de cette résiliation ou expiration (la « **Commande visée par l'ancien contrat** ») demeurera en vigueur jusqu'à la fin de sa durée de souscription, et continuera d'être régie par les présentes Conditions d'utilisation, à condition que le Client ne contrevienne pas aux présentes Conditions d'utilisation et que SFDC ait reçu tous les paiements exigibles relativement à ces Commandes visées par l'ancien contrat. A l'exception de ce qui est prévu aux présentes, après une résiliation ou expiration du contrat du Revendeur avec SFDC, SFDC n'est aucunement tenue de fournir les Services directement au Client, ni d'assumer une relation contractuelle directe avec le Client.

5.3 Environnements partagés. Le Client reconnaît que si les Services sont fournis dans un même environnement (également par les termes "Org" ou "organisation" désigné dans la Documentation applicable) dans lequel des services de SFDC achetés auprès de SFDC et/ou d'un autre tiers sont également fournis, l'accès à cet environnement peut être suspendu ou résilié en raison d'une violation du contrat régissant ces autres services de SFDC, et qu'en aucun cas une telle résiliation ou interruption ne donnera lieu à une obligation de remboursement ou d'indemnisation de la part de SFDC envers le Client.

5.4 Aucun remboursement au moment de la cessation. Dans toute la mesure autorisée par la législation applicable, en aucun cas une résiliation, une expiration ou une interruption des Services, des présentes Conditions d'utilisation ou du contrat du Revendeur avec SFDC ne donnera lieu à une quelconque responsabilité de SFDC envers le Client, ou à une quelconque obligation de remboursement ou d'indemnisation de la part de SFDC envers le Client.

6. EXCLUSION DE GARANTIE

ENTRE SFDC ET LE CLIENT, SFDC NE FOURNIT NI NE PRÉVOIT AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, QU'ELLE SOIT EXPRESSE, IMPLICITE, LÉGALE OU AUTRE. SFDC EXCLUT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, NOTAMMENT CELLES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE, À L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU À L'ABSENCE DE CONTREFAÇON, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE. LE CONTENU EST FOURNI « EN L'ÉTAT » ET SELON SA DISPONIBILITÉ, SANS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.

7. INDEMNISATION

Le Client défendra SFDC et ses Sociétés affiliées en cas de réclamation, demande, poursuite ou procédure intentée à l'encontre de SFDC par un tiers a) alléguant que la combinaison d'une Application non SFDC ou d'une configuration fournie par le Client et utilisée avec les Services contrefait ou usurpe les droits de propriété intellectuelle de ce tiers ou b) résultant de i) l'utilisation par le Client des Services ou du Contenu de manière illégale ou en violation des présentes Conditions d'utilisation, du contrat du Client avec le

Revendeur, de la Documentation ou d'un Formulaire de Commande, ii) toute Donnée du Client ou de l'utilisation par le Client des Données du Client avec les Services, ou iii) d'une Application non SFDC fournie par le Client (individuellement, une « **Réclamation à l'encontre de SFDC** »), et indemnisera SFDC de tous dommages-intérêts, honoraires d'avocats et autres coûts auxquels SFDC serait condamnée en dernier recours en raison d'une Réclamation à l'encontre de SFDC, ou de toutes les sommes qui seraient payées par SFDC au titre d'une transaction approuvée par écrit par le Client en règlement d'une Réclamation à l'encontre de SFDC ; étant entendu que SFDC : i) a sans délai donné au Client un avis écrit de la Réclamation à l'encontre de SFDC, ii) a confié au Client le contrôle exclusif de la défense et du règlement de la Réclamation à l'encontre de SFDC (étant entendu que le Client ne peut pas régler Réclamation à l'encontre de SFDC ni en assurer la défense sans avoir déchargé inconditionnellement SFDC de toute responsabilité) et iii) a fourni au Client toute assistance raisonnable, aux frais du Client.

8. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, SFDC NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE ENVERS LE CLIENT OU TOUT UTILISATEUR POUR TOUT DOMMAGE RÉSULTANT DE L'ACHAT OU DE L'UTILISATION DES SERVICES, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, POUR TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, SPÉCIAL, ACCESSOIRE, PUNITIF OU CONSÉCUTIF, OU TOUT DOMMAGE FONDÉ SUR UNE PERTE DE PROFITS, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE. CETTE EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ S'APPLIQUE QUE LA DEMANDE SOIT FONDÉE SUR UNE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE, OU TOUTE AUTRE THÉORIE DE LA RESPONSABILITÉ, QUE LE CLIENT AIT ÉTÉ INFORMÉ OU NON DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

9. GÉNÉRALITÉS

9.1 Entité SFDC. La section suivante spécifie l'entité SFDC référencée dans les présentes Conditions d'utilisation, en fonction du lieu où le Revendeur est domicilié. Tous les avis et toutes les notifications que SFDC est tenue de fournir aux clients aux termes de la Documentation doivent être fournis par SFDC au Revendeur ou au Client, selon ce que détermine SFDC à sa seule discrétion en fonction des circonstances et des coordonnées désignées pour les avis et notifications dont dispose SFDC dans les Services.

- **Pour les Revendeurs domiciliés en Amérique du Nord ou du Sud :**
 - *Tout pays d'Amérique du Nord ou du Sud autre que le Brésil ou le Canada* : Salesforce, Inc. (anciennement salesforce.com, inc.), une société incorporée au Delaware, USA.
 - *Brésil* : Salesforce Tecnologia Ltda, une société établie au Brésil.
 - *Canada* : salesforce.com Canada Corporation, une société de la Nouvelle-Écosse, Canada.
- **Pour les Revendeurs domiciliés en Europe, au Moyen-Orient ou en Afrique :**
 - *Tout pays autre que la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ou le Royaume-Uni* : SFDC Ireland Limited, une société à responsabilité limitée constituée en Irlande.
 - *France* : salesforce.com France, une société par actions simplifiée constituée en France.
 - *Allemagne* : salesforce.com Germany GmbH, une société à responsabilité limitée constituée en Allemagne.
 - *Italie* : salesforce.com Italy S.r.l., une société à responsabilité limitée constituée en Italie.
 - *Espagne* : Salesforce Systems Spain, S.L., une société à responsabilité limitée constituée en Espagne.

- *Royaume-Uni* : Salesforce UK Limited, une société à responsabilité limitée constituée en Angleterre.
- **Pour les Revendeurs domiciliés en Asie ou dans la région du Pacifique :**
 - *Tout pays autre que l'Australie, l'Inde, le Japon ou la Nouvelle-Zélande* : salesforce.com Singapore Pte Ltd, une société à responsabilité limitée privée de Singapour.
 - *Australie ou Nouvelle-Zélande* : SFDC Australia Pty Ltd, une société établie en Australie.
 - *Inde* : salesforce.com India Private Limited, une société constituée en vertu des dispositions de la loi sur les sociétés, 1956 de l'Inde.
 - *Japon* : Salesforce Japan Co., Ltd. (anciennement Kabushiki Kaisha Salesforce.com), une société établie au Japon.

9.2 Conformité aux lois sur l'exportation. Les Services, le Contenu, les autres technologies de SFDC et leurs dérivés peuvent être soumis aux lois et réglementations sur l'exportation des États-Unis et d'autres juridictions. Le Client déclare que lui et ses Utilisateurs ne figurent sur aucune liste de parties non autorisées (« U.S. Government Denied Parties ») du gouvernement américain. Le Client n'autorisera aucun Utilisateur à accéder à, ou à utiliser un Service ou le Contenu dans un pays ou une région sous embargo des États-Unis (actuellement les régions de Crimée, Louhansk ou Donetsk, Cuba, l'Iran, la Corée du Nord ou la Syrie) ou tel que cela peut être mis à jour de temps à autre sur <https://www.salesforce.com/company/legal/compliance/> ou en violation de toute loi ou réglementation américaine sur l'exportation.

9.3 Anticorruption. Le Client reconnaît qu'il n'a reçu ni ne s'est vu offrir aucun pot-de-vin, ristourne, paiement, cadeau ou objet de valeur illégal ou inapproprié de la part d'un employé ou agent de SFDC ou du Revendeur en relation avec les Services.

9.4 Renonciation. L'omission ou le retard de SFDC dans l'exercice d'un droit aux termes des présentes Conditions d'utilisation ne constitue pas une renonciation à ce droit.

9.5 Dissociabilité. Si une disposition des présentes Conditions d'utilisation est jugée contraire à la loi par un tribunal compétent, la disposition sera réputée nulle et sans effet, et les autres dispositions des présentes Conditions d'utilisation resteront en vigueur.

9.6 Autres contacts. SFDC peut communiquer avec le Client ou les Utilisateurs au sujet de nouvelles fonctionnalités et offres de services de SFDC.

9.7 Tiers bénéficiaire. Les présentes Conditions d'utilisation sont conclues entre le Client et le Revendeur ; pour lever tout doute, SFDC n'est pas partie aux présentes Conditions d'utilisation. SFDC est un tiers bénéficiaire du contrat entre le Client et le Revendeur uniquement en ce qui concerne les présentes Conditions d'utilisation, et SFDC est en droit d'appliquer et de bénéficier de toute clause ou condition figurant dans les présentes Conditions d'utilisation.

9.8 Ordre de préséance. En ce qui concerne l'objet des présentes, en cas de conflit ou d'incompatibilité entre les présentes Conditions d'utilisation et toutes autres conditions dans le contrat entre le Revendeur et le Client ou le Formulaire de Commande, les présentes Conditions d'utilisation prévaudront.

9.9 Titres et rubriques. Les titres et rubriques des clauses de ces Conditions d'utilisation ne visent qu'à en faciliter la consultation et ne sauraient influencer sur l'interprétation de toute disposition des présentes Conditions d'utilisation.